

221C2040
FR0011027135-FS0669

10 août 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PATRIMOINE ET COMMERCE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 août 2021, la société anonyme Prédica¹ (16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 août 2021, le seuil de 25% des droits de vote de la société PATRIMOINE ET COMMERCE et détenir 3 091 338 actions PATRIMOINE ET COMMERCE représentant 5 850 523 droits de vote, soit 20,33% du capital et 24,63% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une modification du nombre total de droits de vote de la société PATRIMOINE ET COMMERCE.

¹ Contrôlée par la société Crédit Agricole SA.

² Sur la base d'un capital composé de 15 203 075 actions représentant 23 757 997 droits de vote en application des dispositions de l'article 223-11 I 2^{ème} alinéa du règlement général (cf. communiqué diffusé par PATRIMOINE ET COMMERCE le 4 août 2021).